



LETTRE D'INFO N°14 - JUILLET 2020

WWW.tram13-express.fr



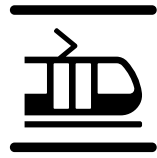
**VALÉRIE
PÉCRASSE**

Présidente d'Île-de-France
Mobilités

Édito

Le prolongement du tram T13 jusqu'à Achères continue sa progression grâce à la déclaration d'utilité publique signée toute fin 2018. C'est un processus qui peut vous sembler long mais il est nécessaire afin que ce futur tronçon s'intègre au mieux dans son environnement et réponde à vos besoins de déplacements quotidiens. Il permet également de travailler avec toutes les collectivités et le public concernés.

Projet structurant pour le territoire des Yvelines, le prolongement du tram T13 permettra aux Franciliens, et plus particulièrement aux Yvelinois, de faciliter leurs déplacements entre le Sud et le Nord du département avec un mode de transport fiable, performant et respectueux de l'environnement. Ce projet partenarial, au service des habitants et des territoires, est innovant et écologique. Il incarne pleinement la dynamique que j'ai souhaité impulser pour l'Île-de-France en faveur des transports en commun et des nouvelles mobilités, que nous renforçons et modernisons jour après jour.



T13

PROLONGEMENT

Saint-Germain > Achères



Les études avancent !



Station Poissy ZAC (intention d'aménagement)

En tant que maîtres d'ouvrage du projet, Île-de-France Mobilités et la SNCF s'entourent de spécialistes pour préciser encore le projet : chargés de conception, conducteurs d'opérations, écologues, ingénieurs géotechniques, géomètres... Sur le terrain, les équipes recueillent les données nécessaires pour réaliser les études de conception détaillées de l'infrastructure et l'insertion précise du projet dans son environnement. En parallèle, les équipes d'Île-de-France Mobilités et de la SNCF participent régulièrement aux rencontres de quartiers organisées par la Ville de Poissy afin de poursuivre le dialogue avec les habitants et futurs usagers du prolongement du tram T13. Découvrez dans ce nouveau numéro de la lettre d'information l'actualité du projet et l'avancement des études.

Les avancées du projet

LES ÉTUDES EN COURS

Les études détaillées du projet sont actuellement en cours. D'une importance capitale, ces études permettent de définir les caractéristiques précises de l'infrastructure avant le lancement des travaux. C'est notamment à ce stade que l'emprise du projet est définie très précisément. L'ensemble de ces études s'effectuent en concertation avec les collectivités et les habitants concernés pour continuer à enrichir le projet.

En parallèle, sur la base des emprises nécessaires pour la réalisation du projet, la maîtrise d'ouvrage, qui porte le projet, prépare actuellement le dossier d'enquête parcellaire, dont l'organisation est envisagée au premier semestre 2021. En attendant la définition précise des acquisitions partielles à réaliser, Île-de-France Mobilités a d'ores et déjà commencé les discussions avec les propriétaires dont le bâti est impacté et procède actuellement aux premières acquisitions. Les acquisitions à l'amiable seront également étendues et privilégiées pour l'ensemble des propriétaires concernés dès que l'emprise nécessaire au projet sera stabilisée.

EN SAVOIR +

L'accès aux propriétés privées pour les relevés topographiques

Pour réaliser les relevés topographiques indispensables à la poursuite des études détaillées du projet, l'accès à certaines parcelles privées est actuellement nécessaire. Les propriétaires concernés ont ainsi déjà été contactés par Île-de-France Mobilités pour qu'ils facilitent cet accès au géomètre-expert. Si cet accès temporaire venait à lui être refusé, la procédure prévue dans le cadre de la loi du 29 décembre 1892 pourrait s'appliquer. Le géomètre-expert serait alors autorisé, par arrêté préfectoral et en présence d'un huissier, à accéder aux propriétés concernées pour effectuer les relevés topographiques manquants. D'ici là, Île-de-France Mobilités contactera une nouvelle fois les personnes n'ayant pas répondu préalablement pour convenir d'un rendez-vous.



Relevé topographique à Poissy

LA CARTE DU TRACÉ



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



2020 - 2022 :
Études détaillées



2021 :
Enquête parcellaire



2022 :
Travaux préparatoires



2023 - 2026 :
Travaux du prolongement du tram T13



Fin 2026 :
Mise en service



Sondage géotechnique

LE RECUEIL DES DONNÉES

Romain Bourget et **Ernst Van Der Werf**, chargés de projet, Île-de-France Mobilités

Quelles données sont actuellement recueillies ?

À titre d'exemple, nous effectuons en ce moment des sondages géotechniques qui permettent de connaître la qualité des sols (leur nature, leur résistance, leur éventuelle pollution, etc.) ou encore des relevés topographiques afin d'avoir une connaissance fine de la géométrie et du relief du terrain. L'inventaire écologique est également en cours d'actualisation. Nous menons aussi un diagnostic des ouvrages d'art existants (ponts, murs de soutènement, etc.) pour vérifier leur état et poursuivons l'état des lieux des réseaux (eau, gaz, électricité, etc.) pour localiser précisément ceux qui seraient interceptés par le prolongement du tram T13.

Quelle est l'importance du recueil de ces données ?

Le recueil de ces données de terrain est très important. Il permet de disposer d'un diagnostic le plus précis possible du terrain afin d'insérer au mieux le projet dans son environnement et de préparer certaines procédures comme l'enquête parcellaire à venir grâce à une connaissance précise des propriétés situées sur l'emprise du projet. L'objectif poursuivi est in fine de limiter les impacts du projet en précisant la mise en œuvre des engagements « Éviter - Réduire - Compenser » et de sécuriser le plus possible le déroulement des travaux en évitant toute mauvaise découverte à un stade plus avancé du projet.

Où et comment sont réalisés ces relevés ?

Le recueil de ces données se déroule généralement sur l'espace public, mais il arrive parfois qu'il soit nécessaire d'avoir accès à des propriétés privées comme c'est le cas pour les relevés topographiques. Ces relevés sont effectués par un géomètre muni d'un matériel léger (lunette de visée avec faisceau laser, etc.) avec l'objectif de limiter la gêne occasionnée aux riverains et usagers de l'espace public (véhicules, vélos, piétons). Ils sont réalisés en concertation avec les collectivités pour maintenir la continuité des cheminements et les accès riverains.

À quel stade en êtes-vous ?

Le recueil des données nécessaires à la poursuite des études détaillées du projet se déroule bien. Dans le cadre des sondages géotechniques, des interventions ont déjà eu lieu dans de nombreux secteurs urbains de la Ville de Poissy (rue de la Bruyère, avenue de Versailles, boulevard Gambetta, etc.) et sont toujours en cours dans le secteur du futur quartier Rouget-de-Lisle. Prochainement, des sondages se poursuivront dans le secteur forestier entre Poissy et Achères. Au total, ce diagnostic géotechnique représente plus d'une centaine de points de sondages répartis sur l'ensemble du tracé.



ZOOM SUR... L'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

Laurent DAUVERCHAIN, Chef de projet écologique, bureau d'études Egis

Ecaille fermière



Quel est votre rôle ?

Egis est un bureau d'études spécialisé notamment en écologie et expertise naturaliste. C'est dans le cadre de cette compétence que nous intervenons sur le projet de prolongement du tram T13 pour le compte d'Île-de-France Mobilités. Notre principale mission est d'actualiser l'inventaire écologique réalisé en 2016 afin d'évaluer les enjeux écologiques.

En quoi consiste l'inventaire écologique ?

L'inventaire écologique consiste à inventorier les espèces faunistiques et floristiques, ainsi que les habitats naturels présents sur l'emprise du projet en amont des travaux afin de réaliser une mise à jour du diagnostic écologique. Il permettra de vérifier que le milieu naturel n'a pas évolué depuis les précédents inventaires écologiques réalisés en 2016. Nous avons commencé ce nouvel inventaire début 2020. Il se poursuivra jusqu'à la fin de l'année

pour couvrir l'ensemble des quatre saisons et les cycles biologiques des espèces du territoire.

Quel est son objectif ?

L'objectif de l'actualisation de l'inventaire écologique est d'avoir un état initial complet afin d'évaluer au mieux les potentiels impacts du projet sur les espèces et les habitats identifiés. Cela permettra ensuite d'actualiser les solutions déjà proposées pour éviter, réduire et en dernier lieu si besoin de compenser ces impacts sur la faune, la flore et les milieux naturels. Cet inventaire écologique constitue l'une des pièces maîtresses pour assurer la meilleure insertion environnementale du projet. Il est d'autant plus important que le prolongement du T13 s'insérera en grande partie dans des zones boisées.

Pendant ce temps en Île-de-France

Depuis 4 ans, Île-de-France Mobilités et la Région Île-de-France ont déjà investi plus de 200 millions d'euros en faveur du vélo. En 2020, elles développent de nouvelles mesures concrètes pour faciliter l'utilisation de la « petite reine » et inciter les franciliens à se mettre en selle :



100 000

places de parking vélo
aux abords des gares d'ici 2030



10 000

abonnés
à Véligo* location



672 km

d'aménagements cyclables
pour un total de 72 M€**

* Véligo : service de location longue durée de vélos à assistance électrique proposé par Île-de-France Mobilités
** Financés par la Région entre 2016 et 2019



Qui participe au projet du prolongement du tram T13 ?

Les financeurs

Les études et l'infrastructure
c'est-à-dire la construction des stations,
des voies ferrées, des aménagements urbains
(trottoirs, voirie...) et des ouvrages d'art.

250
millions
d'euros*

*aux conditions
économiques de 2013



Le matériel roulant
c'est-à-dire les trams.

100 %
iledeFrance
mobilités

soit 53 millions d'euros

Les maîtres d'ouvrage



www.tram13-express.fr

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités - Juillet 2020 - Directeur de publication : Laurent Probst

Responsable de rédaction : Arnaud Crolais - Conception-réalisation : **PARIMAGE**

Crédits photos : © IDFM • © Antea Group • © Frédéric Ruffin • © Edeis • © Gautier+Conquet • © Blueprint